



Déclaration liminaire Force Ouvrière au Comité Technique Ministériel du 17 mars 2015

Monsieur le Ministre,

Consciente de votre emploi du temps contraint, **Force Ouvrière** fera une courte déclaration liminaire et respectera donc les préconisations de votre administration en allant à l'essentiel. L'inconvénient quand on parle en premier, car comme vous le savez, **Force Ouvrière** est toujours la première organisation syndicale du ministère de la Défense, c'est que quand on limite son temps de parole, on n'est jamais certain que tout le monde se pliera à la même discipline.

Tout d'abord, comment aborder ce Comité Technique sans évoquer les événements tragiques de ce début d'année et leurs conséquences inévitables sur notre ministère et ses personnels ?

Bien évidemment, et avant toute chose, la fédération **FO** rend hommage aux victimes de ces lâches attentats qui nous incitent plus que jamais à ne rien lâcher sur nos principes républicains de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. C'est la raison pour laquelle **Force Ouvrière** rappelle inlassablement qu'il ne peut pas y avoir de République sans services publics.

Evoquer ces événements sans tomber dans la récupération facile et déplacée, est un exercice délicat mais néanmoins nécessaire sous peine d'établir de mauvais diagnostics de la situation et donc d'y apporter de mauvais remèdes.

Suite à cette tragédie, le président de la République a annoncé une inflexion de la loi de programmation militaire en termes de réductions de postes prévues, à hauteur de 1500 en 2015 et 7500 sur la totalité de la LPM. On pourrait gloser des heures sur le fait qu'il aura fallu un drame de cette ampleur pour s'apercevoir de la nécessité de maintenir des emplois au sein de nos forces pour assurer les missions de protection de nos concitoyens, mais ce n'est pas sur cet aspect des choses que portera la totalité de mon intervention.

Cela fait maintenant plusieurs années que **Force Ouvrière** met les gouvernements successifs en garde contre un affaiblissement de notre outil de défense induit par des années de restructurations et réorganisations et plusieurs dizaines de milliers de suppressions de postes. **Force Ouvrière** a toujours eu pour principe de ne pas s'exprimer sur la politique de défense de la France, définie par le président de la République et votée par la représentation nationale à travers une loi de programmation militaire. Mais dès lors que la situation des personnels civils se trouve impactée, nous intervenons à notre juste place.

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le ministre, nous vous interpellons aujourd'hui. Lors de votre arrivée en 2012, vous avez pris des décisions importantes en matière de rééquilibrage des effectifs militaires-civils, notamment à travers l'instauration de l'autorité fonctionnelle renforcée de la DRHMD et le budget opérationnel de programme unique pour le personnel civil.

Alors que la publication des référentiels en Organisation au début de l'année 2014 avait démontré le peu d'enthousiasme des armées pour un tel rééquilibrage, et que les objectifs en matière d'ouvertures de postes pour les personnels civils, tant en quantitatif qu'en qualitatif, notamment par une offre de postes à responsabilité tardent à se concrétiser, force est de constater que l'année 2015 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices dans le domaine, même si nous avons reconnu avec satisfaction les 500 suppressions de postes de personnels civils de moins que ce qui était prévu au budget.

Il n'aura fallu que quelques jours après les attentats et l'annonce du président de la république pour entendre ici ou là, des prises de position au sein de certains états-majors visant à remettre en cause la politique de rééquilibrage initiée en 2012. Et les mêmes de préciser que la révision de la loi de programmation militaire prévue en 2015 permettra de mettre un terme à cette politique, prétextant que les besoins sur l'opérationnel face à la situation actuelle, notamment induite par l'opération Sentinelle, et que **Force Ouvrière** ne nie pas, sont incompatibles avec une politique de civilianisation.

Même si aucune annonce n'est faite à ce jour, il va vous falloir un immense pouvoir de persuasion pour arriver à nous faire comprendre les raisons qui pousseraient à mettre un terme à une politique de rééquilibrage qui n'a pas encore porté les fruits que les personnels civils sont en droit d'attendre. En quoi un rééquilibrage qui, je me permets de le rappeler, ne concerne que les fonctions de soutien, serait antinomique à un besoin accru sur les fonctions opérationnelles ?

Alors que nos revendications en la matière sont légitimes, que nous avons, par esprit d'ouverture et de responsabilité, pris certaines positions, notamment en matière de reconversion des militaires, ce qui, soit dit en passant, amène certains employeurs à faire n'importe quoi en la matière, les personnels ne comprendraient pas un tel revirement qui serait de nature à durcir durablement le dialogue social dans notre ministère. Il est inutile de préciser que **Force Ouvrière** condamnerait fermement une telle volte-face.

Au moment où nous parlons, l'armée de terre réunit les organisations syndicales afin de communiquer certains éléments quant au modèle à venir, notamment en ce qui concerne le maintien en condition opérationnelle et l'avenir du SMITer. Là encore, les informations en notre possession ne nous incitent guère à l'optimisme.

Monsieur le ministre, cela fait plusieurs années que **Force Ouvrière** demande, sans résultat à ce jour, l'instauration d'un vrai débat sur l'avenir du MCO dans notre ministère, alors que la situation du SMITer devient catastrophique, et que la part du SIAé dans le MCO Aéro diminue d'environ 1% par an.

Il serait pour le moins fâcheux que, pour seule réponse, nous constatons un partage du MCO entre militarisation et externalisation. Là encore, nos revendications sont légitimes, mais nécessitent, il est vrai, une politique volontariste en matière de renouvellement des compétences et du savoir-faire.

Monsieur le ministre, vous l'aurez compris, notre déclaration tend à vous rappeler la place du personnel civil dans votre ministère, et que ni les mesures annoncées, ni la révision de la LPM ne doivent remettre en cause. Soutenir les forces constitue la raison d'être des personnels civils, et renforcer leur présence et leur position dans ces fonctions ne peut que permettre d'améliorer l'efficacité de nos armées. Nous ne sommes pas les ennemis de l'opérationnel, nous en sommes le complément. Prétendre l'inverse ne relève que du comportement le plus corporatiste qui soit.

Certes, nous ne risquons pas notre vie sur les théâtres d'opérations, nous ne passons pas des heures sous tous les temps à protéger les citoyens, mais nous défendons tout autant les principes républicains qui animent toute la communauté de Défense.

Je vous remercie de votre attention.